

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2006

N° 71- 2006

Objet : Attribution du marché d'aménagement de trottoirs et pistes cyclables aux abords de la RD319.

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté assure le développement des liaisons douces au sein des communes membres.

La Communauté a donc développé le projet de création de liaisons douces à Brie-Comte-Robert le long de la RD319. Une première phase de ce projet porte sur la réalisation de trottoirs, pistes cyclables et espaces verts sur le secteur allant du carrefour formé par la rue du Général Leclerc (RD319) et la rue Célestin Freinet jusqu'au chemin de la République (RD50E). Le marché comporte 2 tranches :

- Une tranche ferme de la RD319 entre la rue Célestin Freinet et le chemin de la République,
- Une tranche conditionnelle portant sur le carrefour chemin de la République/rue du Général Leclerc lorsque le Conseil Général aura réalisé un carrefour giratoire.

Ces projets ont fait l'objet d'une maîtrise d'œuvre unique confiée au cabinet CERAMO.

Pour la réalisation de ces travaux, une procédure d'appel d'offres ouvert a été engagée. L'avis d'appel public à concurrence a été envoyé par voie électronique au BOAMP le 23 novembre 2006.

Un accès libre, direct et complet aux documents de consultation, a été offert aux sociétés sur le site Internet www.electrogeloz.com.

En conséquence, la date de remise des offres a été fixée au 11 décembre 2006 à 16h00.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie une première fois le 11 décembre 2006 afin d'examiner les candidatures et a retenu 5 candidatures. Elle s'est réunie une seconde fois le 18 décembre afin d'attribuer le marché.

En conséquence,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'Offres du 11 décembre 2006,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 18 décembre 2006,

Le Conseil communautaire :

- **Attribue** le marché public d'aménagement de trottoirs et pistes cyclables aux abords de la RD319 à la société:

ALPHA TP

Domiciliée :

1 rue Léonard de Vinci à Brie Comte Robert (77170)

Pour un montant de :

- **Tranche Ferme : 281 064,10 € HT soit 336 152,66 € TTC**
- **Tranche conditionnelle : 219 358,00 € HT soit 262 352,17 € TTC**

- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à l'attribution et à l'exécution de ce marché.

- **Dit** que la dépense sera inscrite au Budget de la Communauté.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait à Brie-Comte-Robert, le 21 décembre 2006.

Le Président,

Exécutoire le : 22/12/2006

Reçu en Préfecture : 22/12/2006

Affiché le : 22/12/2006